

# Étude : Les tendances à long terme de la syndicalisation, 1981 à 2012

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 26 novembre 2013

De 1981 à 2012, le taux de syndicalisation au Canada — défini comme la part des employés rémunérés qui sont membres d'un syndicat — a diminué de 38 % à 30 %. Cependant, l'essentiel du déclin s'est produit au cours des années 1980 et 1990.

Le taux de syndicalisation chez les hommes a diminué de 42 % à 29 % au cours de la période. Les hommes de tous les groupes d'âge ont vu leur taux de syndicalisation décliner, particulièrement ceux âgés de 25 à 44 ans.

Parmi les femmes, le taux de syndicalisation est resté stable autour de 30 % au cours de la période. Cependant, cette stabilité masque deux tendances opposées : une baisse chez les femmes âgées de moins de 45 ans, et une hausse parmi celles de 45 à 64 ans.

Les taux de syndicalisation sont caractérisés depuis longtemps par des différences régionales, mais ceux-ci ont diminué dans toutes les provinces au cours de la période. La diminution la plus marquée de 1981 à 2012 a été observée en Colombie-Britannique, où le taux est passé de 43 % à 30 %. Le Manitoba a enregistré le déclin le plus faible, soit de 38 % à 35 %.

De 1981 à 1998, une partie mais pas la totalité de la baisse des taux de syndicalisation était attribuable à un déplacement de l'emploi des industries et des occupations à fort taux de syndicalisation vers des industries et des occupations ayant des taux plus faibles.

Depuis 1999, le taux global est demeuré stable à 30 %, et ce, malgré des changements continus dans la répartition de l'emploi et dans les taux de syndicalisation par industrie. Par exemple, le taux a diminué de quatre points de pourcentage dans les industries productrices de biens, et a augmenté dans certaines industries de services.

## Note aux lecteurs

*Cet article utilise des données sur la syndicalisation en provenance de diverses enquêtes, incluant l'Enquête sur les antécédents de travail de 1981, l'Enquête sur l'adhésion syndicale de 1984, l'Enquête sur l'activité de 1986 à 1990 et l'Enquête sur la population active de 1997 à 2012. Le taux de syndicalisation est défini comme étant la part des employés rémunérés âgés de 17 à 64 ans qui étaient membres d'un syndicat.*

*Cet article accompagne aussi la diffusion de nouveaux tableaux CANSIM sur l'adhésion syndicale et la couverture par une convention collective selon diverses caractéristiques clés, basées sur les données de l'Enquête sur la population active. Ces tableaux fournissent des données à la fois sur l'adhésion syndicale et la couverture par une convention collective pour les employés âgés de 15 ans et plus pour la période allant de 1997 à 2012.*



**Données offertes dans CANSIM : tableaux 282-0220 à 282-0225.**

**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3701, 3804, 3830 et 3853.**

L'article « Les tendances à long terme de la syndicalisation » présenté dans la publication *Regards sur la société canadienne* (75-006-X) est maintenant offert à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Diane Galarneau au 613-951-4626 ([diane.galarneau@statcan.gc.ca](mailto:diane.galarneau@statcan.gc.ca)), Division de la statistique du travail. Pour obtenir plus de renseignements sur *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRochelle-Côté au 613-951-0803 ([sebastien.larochelle-cote@statcan.gc.ca](mailto:sebastien.larochelle-cote@statcan.gc.ca)), Division de la statistique du travail.